



Infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne 07/10/2025

## **Appréciation de l'aptitude à subir une incarcération – inscrivez-vous maintenant aux séances de formation**

**Chères consœurs et chers confrères,**

L'état de santé d'une personne permet-il un séjour en détention? La police fait souvent appel à un médecin pour répondre à cette question. L'appréciation de l'aptitude à subir une incarcération se fait parfois dans des conditions difficiles. Afin de donner la possibilité aux médecins de se familiariser avec l'appréciation de l'aptitude à subir une incarcération, la SMCB et la police cantonale de Berne organisent à nouveau des séances de formation :

- **Jeudi 10 novembre 2025 à Bienne, à partir de 13 heures (en allemand)**
- **Jeudi 15 janvier 2026 à Berne, à partir de 13 heures (en allemand)**

Le nombre de participants est limité.

[Veuillez réserver votre place on-line](#)

Salutations collégiales,

Le comité de la Société des Médecins du Canton de Berne

Société des Médecins du Canton de  
Berne

Amthausgasse 28, 3011 Berne

T 031 330 90 00

[info@berner-aerzte.ch](mailto:info@berner-aerzte.ch)



### **Mentions légales**

L'infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne est un moyen d'information officiel et est envoyée régulièrement aux membres de l'association. Pour modifier vos données ou poser des questions sur l'infolettre : [info@berner-aerzte.ch](mailto:info@berner-aerzte.ch) ou par téléphone au 031 330 90 00.

© 2022 Société des Médecins du Canton de Berne